Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212203491-20251217-12_2025_01-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Plestin les Grèves
Commune de TREDREZ-LOCQUEMEAU

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

SEANCE DU 11.12.2025

Date de la convocation : 04.12.2025
Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15
Nombre de procuration : 4

Date d'affichage : 17/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le onze décembres à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE Joël, Maire.

Présents : Joël LE JEUNE, Patrick JORAND, Mariannick LEBON, Jean-Michel VANDERPLANCKE, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Catherine MARSHALL, Vincent CADREN, Elise BUREAU, Françoise PERRIN, Frédéric PERREAU, Enora LE JEUNE.

Absents : Elsa BRIND (procuration à Mariannick LEBON), Thierry Morel (procuration à Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE), Cécile DUVAL-BLAIZE (procuration à Jean-Michel VANDERPLANCKE), Yolande Thomas (procuration à Joël LE JEUNE).

Secrétaire de séance : art L.2121-15 du CGCT : Frédéric PERREAU.

DÉLIBÉRATION N° 1

AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DU COMMERCE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Dans le cadre de la procédure de consultation des entreprises relative à l'aménagement de la sécurité du carrefour du commerce multi-service avec la création d'un cheminement doux, qui a été lancé le fin octobre 2025, Monsieur Le Maire a donné connaissance au conseil du résultat de l'analyse des offres vues en commission d'appel d'offres le 4 décembre 2025.

Au regard des critères de jugement des offres fixées dans le règlement de la consultation, Monsieur Le Maire a informé le conseil de sa décision de retenir l'entreprise suivante pour un montant total de 141 497,50 € HT comprenant le lot principal et le lot optionnel pour un plateau ralentisseur surélévé :

LOT	*Entreprise retenue*	*Montant*
LOT 1 – Travaux relatif à l'aménagement du carrefour	Colas	124 999, 00 € HT + PES 16 498.50 € HT = 141 497,50 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- PREND ACTE du choix du Maire de retenir les entreprises ci-dessus pour un montant total de 141 497,50 € HT :
Le Maire, ou son représentant, est autorisé (par délibération du 4 juin 2020) à signer les marchés à intervenir avec les entreprises, ainsi que tout document se rapportant à la procédure de consultation, à la mise en exécution.
Les dépenses de ce projet seront réglées sur les crédits à ouvrir au budget 2026, chapitre 23-

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212203491-20251217-12_2025_01-DE

programme- Aménagement du carrefour du commerce
Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- SOLLICITE le financement de l'Etat de 35 %, du Conseil Régional, du fonds de concours de Lannion Trégor Communauté et de toutes autres sources de financement aux meilleurs taux possibles, sur le montant HT de ces travaux.

Délibération rendue exécutoire par affichage et transmission au représentant de l'Etat le 17.12.2025

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU - 22300

Joël LE JEUNE, Maire

Frédéric PERREAU, secrétaire de séance

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU - 22300